

## MODALITÉS COMPLETES DE L'OFFRE CHARIOT DE COURSES OFFERT – POINT S GLASS HIVER

### 1. Présentation de l'offre :

L'offre « **Chariot de courses offert – Point S Glass Hiver** » (ci-après l'Offre) est organisée par la société Point S France, située 9 rue Curie 69006 LYON (ci-après l'Organisateur), **du 2/02/2026 AU 7/03/2026** dans les points de vente Point S Glass participant à l'Offre dont la liste est disponible sur [www.points.fr](http://www.points.fr) ou sur simple demande à l'adresse du siège de Point S France. Votre bon d'achat pour « 1 chariot de courses offert d'une valeur de 150€ » à valoir dans les Hyper U et Super U, vous sera envoyé, uniquement, après acceptation du dossier.

### 2. Conditions d'éligibilité à l'offre :

Cette Offre est réservée aux personnes physiques majeures et aux personnes morales résidant ou exerçant en France métropolitaine, en Corse, hors DOM-TOM (ci-après le « Client »).

L'Offre n'est pas cumulable avec d'autres opérations promotionnelles en cours.

La présente offre est limitée à un (1) chariot de courses offert par carte grise, pour les particuliers comme pour les professionnels (personnes physiques majeures et personnes morales).

Dans le cadre des opérations pare-brise Point S Glass, les offres promotionnelles en vigueur sont proposées de manière alternative et exclusive l'une de l'autre.

Le Client ne peut bénéficier que d'une seule offre par changement de pare-brise, sans possibilité de cumul entre les différentes offres proposées.

### 3. Comment participer :

Pour participer à l'Offre « 1 chariot de courses offert d'une valeur de 150€ » et obtenir votre bon :

- 1- Faites remplacer votre pare-brise dans un centre Point S Glass participant entre le **2/02/2026 et le 7/03/2026**.
- 2- Rendez-vous obligatoirement, dans les **5 jours après l'intervention** (date de la facture faisant foi) sur le site : [www.points.fr/offre-point-s-glass/](http://www.points.fr/offre-point-s-glass/) muni :
  - a. **D'un scan de votre facture originale** mentionnant la date d'achat, le nom et prénom (ou raison sociale le cas échéant), et le type d'intervention. Attention les bons de commande et devis ne seront pas acceptés.
  - b. **D'un scan de votre carte grise** au même nom, prénom et numéro d'immatriculation que ceux figurant sur votre facture.
- 3- Procédez à votre inscription en ligne en fournissant vos coordonnées complètes (civilité, nom, prénom, email, adresse postale) et en téléchargeant le scan ou la photo de votre facture originale et de votre carte grise.

### 4. Obtention de votre bon :

Après le délai de traitement de votre demande et une fois validé, sous 2 semaines, vous recevrez votre bon d'achat (valable jusqu'au 30/06/2026) par e-mail.

## **6. Mentions complémentaires importantes :**

Toutes demandes incomplètes ou effectuées hors délai, feront l'objet d'un email indiquant les raisons de la non-livraison du bon d'achat. L'Organisateur refusera toute demande de réclamation par courrier ou, s'il apparaissait des fraudes, falsifications de la facture d'intervention ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation.

Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et la carte grise du véhicule sur laquelle a été réalisé l'intervention du remplacement de pare-brise. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en droit de refuser la demande de bon d'achat au Client.

Enfin, il est précisé que l'Organisateur ne saurait être tenu responsable du mauvais fonctionnement du réseau internet, ou de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux internautes, à leurs équipements informatiques, téléphoniques et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de leur participation à l'Offre.

Chaque Client, qui participe à l'Offre est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté les modalités complètes de l'Offre consultable sur le site [www.points.fr](http://www.points.fr) et [www.points.fr/offre-point-s-glass/](http://www.points.fr/offre-point-s-glass/) auprès de Point S France 9 rue Curie 69006 LYON.

Les frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur.

Pour toute question, contestation ou demande de complément d'information concernant cette opération, vous pouvez contacter le service client à l'adresse suivante : [reclamationclient@points-france.fr](mailto:reclamationclient@points-france.fr) avant le 30/06/2026, en précisant le nom de l'offre (Chariot de courses offert – Point S Glass Hiver) dans l'objet de votre e-mail. L'opération sera définitivement clôturée après cette date.

## **7. Données personnelles :**

Point S France s'engage à se conformer aux dispositions suivantes : (ci-après les « Dispositions relatives aux Données Personnelles »)

- la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,
- le règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016.

En qualité de responsable des traitements, Point S France dont le siège social est 9 rue Curie à Lyon (69006), s'engage à effectuer les opérations de traitement des données à caractère personnel vous concernant conformément aux Dispositions relatives aux Données Personnelles.

Les données collectées dans le cadre de l'opération concernent les données visées au point numéro 3 des présentes.

La validation de la participation à l'opération est subordonnée à la fourniture desdites informations, étant précisé que la participation à cette opération n'est aucunement conditionnée à la réception de prospection directe de la part du responsable de traitement.

Les données personnelles sont collectées pour les finalités suivantes : l'organisation de l'opération ainsi que l'envoi d'informations et d'offres sur les services fournis par le réseau POINT S dans le cadre de campagnes marketing-communication ultérieures.

Le traitement de vos données personnelles est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point a du règlement général sur la protection des données, soit le consentement.

La durée de conservation de vos données à caractère personnel est limitée à une durée maximum de 36 mois à compter de leur collecte. Les données bancaires seront supprimées dès la fin de l'opération.

Les données personnelles collectées sont destinées uniquement à la société Point S France ainsi qu'à tout éventuel sous-traitant agissant sur lesdites données. Vos données feront l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne dans le respect des Dispositions relatives aux Données Personnelles.

Point S prendra toutes précautions utiles aux fins de préserver la sécurité et la confidentialité de vos données et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

En application des Dispositions relatives aux Données Personnelles, vous pouvez à tout moment accéder à vos données, demander leur modification, leur portabilité ou leur suppression. Ainsi, vous pouvez demander à tout moment à ce que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées vos données.

Vous pouvez exercer vos droits en écrivant au Service Communication Point S France à l'adresse suivante : Point S France -9 rue Curie -69006 LYON. En l'occurrence, Point S France garantit que ces demandes seront prises en compte dans les meilleurs délais.

Il est par ailleurs rappelé que vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente en cas de non-respect par Point S France de ses obligations en la matière.

La collecte de vos données personnelles est obligatoire pour participer à l'opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin de l'opération seront réputées renoncer à leur participation.